

le MémO

N°3 - ÉTÉ 2015

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL TERRITORIAL Stéphane Artano



Chers concitoyens,

Je me permets de revenir sur la visite du Président de La République, François Hollande, faite aux Saint-Pierrais et Miquelonnais, les 23 et 24 décembre derniers.

Qu'il me soit donc permis de retracer l'un de ses propos au sujet du changement de Statut de l'Archipel : « *C'est aux élus de le décider. Je suis ouvert sur ces questions, pas simplement parce que je suis à Saint-Pierre-et-Miquelon. Je suis ouvert sur tous les territoires qui peuvent utiliser telle ou telle disposition de notre Constitution. Un conseiller d'Etat viendra pour donner un avis, mais cela ne sera pas une obligation. Ce seront les élus qui décideront.* ».

Force est de constater que le débat entre élus n'a pas eu lieu. Pire encore, il est depuis lors, escamoté.

Président du Conseil Territorial, j'avais expressément remis, le 23 décembre 2014, un voeu des élus du Conseil Territorial au Président de la République, lui indiquant que nous ne souhaitions engager de modification statutaire dans l'urgence, qu'il fallait débattre avec l'ensemble de la population avant d'avoir recours à un expert.

En décembre dernier, nous avions à l'époque le sentiment d'une volonté de passage en force, de la part du Gouvernement, et de la majorité Présidentielle.

Malheureusement, les faits nous donnent une nouvelle fois raison.

Alea Jacta est, la « colonisation Administrative » est de retour, le Conseiller d'Etat, Laurent OLLEON l'a décidé, nous aurons droit à une Collectivité unique avec deux circonscriptions et une sous-représentation politique de Miquelon, une baisse à terme des dotations de l'Etat, des doublons administratifs, des réductions d'effectifs, des impôts en forte hausse pour compenser les transferts de compétences par l'Etat et la disparition de nos spécificités territoriales.

C'est à peu de chose près, le retour de la centralisation administrative, de la technocratie, celle qui annihile toute réflexion locale, sans influence extérieure.

Circulez, nous décidons pour vous !

D'ailleurs ne nous y trompons pas, l'ordonnance de la réforme des retraites dans notre Archipel est de l'aveu d'une représentante du

Gouvernement une forme de croyance biblique :

« *C'est une normalisation avec la métropole* » dit-elle.

Voilà l'idée qu'elle se fait du développement économique de notre Archipel, du monde de l'entreprise et de votre pouvoir d'achat.

Equation d'une banquière accomplie : moins égale plus.

D'ailleurs, nous ne l'entendons plus parler du projet de grand port, de l'extension du Plateau Continental, de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada, mais seulement des 3 millions d'euros pour l'organisation des élections au Burkina-Faso.

C'est sûrement l'idée qu'elle se fait du rayonnement de « son » archipel.

Vous allez donc assister à une normalisation de nos retraites, une dégradation de nos services publics, au ralentissement de nos projets structurants et au démantèlement de nos spécificités dans ce carrefour du changement en Amérique du Nord, compromettant sérieusement l'avenir de notre caillou au nom du sacro-saint Statut.

Voilà, le sinistre résultat d'une mission politicienne écrite l'avance. Les rôles, les éléments de langage et les actes de ce vaudeville réglés avec la bénédiction du Président de la République et d'un conseiller d'Etat « impartial ».

Le changement de Statut est-il une priorité ? Non, nous ne le pensons pas ! Un mécano politique n'a jamais fait un territoire.

A contrario, nous pensons qu'il faut investir pour assurer un avenir et un potentiel durable aux générations futures.

- Le désenclavement de Saint-Pierre et de Miquelon via les ferries est une certitude ;
- Le câble numérique pour une ouverture sur le Monde est impératif ;
- Une fiscalité au service de l'économie locale est une réalité ;
- L'attractivité touristique de notre territoire est une nécessité ;
- Les projets préfigurant notre archipel à 10 ans sont une réalité.

Le statut actuel n'est pas un frein, il nous permet d'investir, de maîtriser notre fiscalité, de faire face aux réalités de l'Archipel.

D'ailleurs, **Gérard GRIGNON ne s'y est pas trompé lors de sa brillante intervention.** Le Conseiller Economique et Social, ancien député et ancien Président de cette collectivité, **prenant à contrepied les fossoyeurs du statut de 2007, a su rappeler que le statut actuel, dont il est un architecte, est une véritable chance pour nous :** nous sommes présents à l'OPANO, à l'ICCAT, nous disposons d'une véritable autonomie fiscale, douanière... il y a bien d'autres sujets dont il faut s'occuper avant de détricoter ce statut taillé sur mesure.

Je vous invite donc à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, à regarder de plus près notre action à la comparer au piteux spectacle de « cap sur l'avenir », et « d'ensemble pour construire », qui ne sont en définitive d'accord sur rien.

L'Archipel a besoin d'une équipe soudée au Conseil Territorial, pas d'une championne de l'esquive. Depuis le début de cette mission nous sommes dans le flou, les petits arrangements, les médiocres calculs et sur des sujets aussi

“ Saborder l'archipel, nous ne l'accepterons jamais ! ”

importants que la fiscalité, le désenclavement du territoire et son attractivité, ils préfèrent suggérer que proposer. Ce n'est un secret que de dire qu'ils n'ont pas le commencement d'un début d'une idée, et le tonneau des Danaïdes ne suffirait pas à contenir l'addition de leurs conservatismes et de leurs renoncements, préfigurant à l'avance le futur fonctionnement de la collectivité unique : immobilisme à grands pas et développement économique au point mort !

Saborder, l'archipel, nous ne l'accepterons, jamais !

Nos adversaires ont la feuille de route, le rapport est entre leurs mains, ils pourront le réciter, le débat va pouvoir commencer (SIC), nul doute qu'ils refuseront un débat participatif, intègre et neutre.

Mes chers concitoyens, il faudra se lever, comme nous l'avons fait par le passé pour ne pas accepter, l'inacceptable.

Je dis ce que je fais.

ACTIONS EN COURS

MIQUELON-LANGLADE

Le Collège de Miquelon à l'ère du numérique

Dans le cadre du plan numérique national et du Contrat de développement Etat / Collectivité territoriale 2015-2018, le Conseil territorial a voté l'attribution d'une subvention de **25.000 €** d'équipement à l'Education nationale, qui contribuera à financer notamment **4 bornes Wifi, 7 Apple TV et 55 tablettes**. « Miquelon-Langlade » pourrait à terme devenir un site pilote en matière numérique à l'école en Outre-Mer.



Projets d'aménagement et de construction publics

Une Société Publique Locale Archipel Aménagement est en cours de constitution pour la réalisation d'opérations d'aménagement et de construction. La société sera dotée d'un capital de **230.000 €**, abondé par la Commune de Miquelon-Langlade et la Collectivité territoriale, les deux actionnaires de la société.

La Collectivité entre au capital de la SPL à hauteur de 225.000 €

MNE, Le Centre d'interprétation de la Nature,

Avancement des travaux

Ce centre situé en plein cœur du village de Miquelon regroupera la Maison de la Nature et de l'Environnement, le Comité Régional du Tourisme, les artisans et une exposition permanente sur 180 m² présentant le patrimoine naturel local. Les travaux de démolition étant terminés, la construction a commencé. Une étape importante vient d'être achevée, à savoir les travaux de fondation, ainsi que la réalisation du dallage plancher.

Coût : 3,9 M.€



SAINT-PIERRE

Gare Maritime

Le déménagement des services de la Douane (brigade et recettes) a été réalisé, permettant ainsi le démarrage de la phase 2 des travaux de la Gare Maritime.

Coût : 5 M.€

Hangar sous douanes

La construction des nouveaux locaux se poursuit. La fin des travaux est prévue pour l'automne 2016.

Coût : 3,4 M.€



Viabilisation du Quartier des Graves

Les travaux d'aménagement sur plusieurs parcelles sont en cours, pour favoriser notamment sur l'une d'entre elle, le développement touristique.

Coût : 650.000 €

VIE DE L'ARCHIPEL

Construction de deux ferries

Dès finalisation du dossier de financement du projet, la construction des deux ferries par la société DAMEN SHIPYARDS pourra commencer. Ces ferries pouvant transporter 200 personnes, ainsi que des véhicules, faciliteront les rotations entre Saint-Pierre – Miquelon et Fortune.

Coût : 26 M€ (estimation initiale : 30 M€)

La Belle Hermione

La Collectivité est partenaire de Célébrations 2016, à hauteur de **150.000 €**. Merci aux bénévoles dévoués et passionnés qui ont animé la venue de la frégate.

